

Le RSSG poursuit ses contacts au sujet du processus de paix



Egalement dans ce numéro

- Tombouctou : formation en police judiciaire et en police technique et scientifique ;
- Réforme du Secteur de la Sécurité: la société civile au cœur du processus ;
- Mopti : 3 nouveaux projets approuvés pour un montant de plus de 52 millions de FCFA.



Le Général de division Michael Lollersgaard Commandant de la Force de la MINUSMA prend ses fonctions

Le Général de division Michael Lollesgaard Commandant de la Force de la MINUSMA prend ses fonctions



Originaire du Danemark, le Général de division, Michael Lollesgaard a officiellement pris ses fonctions hier après-midi, le 1er avril, au cours d'une cérémonie de transfert d'autorité au quartier général de la MINUSMA en présence du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi.

Diplômé de l'École d'état-major du Collège royal de défense du Danemark, basée à Copenhague, le Général Lollesgaard prend les rênes du commandement des forces de la MINUSMA après 30 années d'expérience

militaire acquise aux niveaux national et international au sein de l'armée danoise.

Les défis à relever par les forces onusiennes sont multiples et le nouveau Commandant des Forces aura la lourde tâche de coordonner et d'harmoniser sur le terrain les efforts de milliers de soldats venant de 38 pays différents, pour aider les autorités maliennes à stabiliser les principales agglomérations dans le nord du pays, écarter les menaces, empêcher le retour des éléments armés et assurer la protection des civils, du personnel et des installations des Nations Unies ainsi que les acteurs humanitaires.

Le Général de division Michael Lollesgaard Commandant de la Force de la MINUSMA prend ses fonctions... suite

La Force militaire de la MINUSMA opère dans le nord du Mali dans les secteurs nord (Kidal, Tessalit et Aguelhoc), secteur Est (Gao, Ménaka et Ansongo) et le secteur Ouest (Tombouctou, Diabaly, Douentza, Goudam, Gossi, Mopti et Sévaré).

Auparavant, le général de division Lollesgaard a entraîné avec distinction des brigades militaires de plusieurs pays. Il a une très large expérience internationale, y compris à travers son service comme Conseiller militaire adjoint de la Mission permanente du Danemark auprès des Nations Unies à New York. Il a participé à des déploiements au sein des opérations onusiennes de maintien de la paix aux

Balkans et en Iraq, et a été de 2007 à 2009, Commandant du Centre multinational de formation aux opérations de soutien à la paix en Bosnie-Herzégovine.

« Je mesure toute la responsabilité qu'est la mienne en tant que Commandant de la Force, je suis déterminé à faire face avec l'accompagnement et le soutien de tous les contingents aux multiples challenges qui se posent et je m'engage à utiliser mes expériences pour influencer positivement et poursuivre les efforts qui ont déjà été engagés pour rétablir la paix et la sécurité au Mali et à développer davantage les relations avec les autres partenaires », a déclaré le Général de division, Michael Lollesgaard.



Cérémonie de prise de fonctions du Général Lollesgaard Commandant de la Force de la MINUSMA prend ses fonctions

Hier en fin d'après-midi, une cérémonie de transfert d'autorité a eu lieu au quartier général de la Mission à Bamako à l'occasion de la prise de fonctions du général Lollesgaard comme Commandant de la Force.

Le transfert d'autorité entre le Commandant de la Force par Interim le général Bikimo et le général Lollesgaard s'est déroulé en présence notamment du Chef de la MINUSMA M. Mongi Hamdi. Le général danois Michael Lollesgaard succède ainsi au général rwandais Jean Bosco Kazura.



Le RSSG poursuit ses contacts au sujet du processus de paix



Le RSSG et chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, a poursuivi ses contacts au sujet du processus de paix en cours au Mali. Il a rencontré à cet égard le Premier Ministre Modibo Keita et le Ministre des Affaires Etrangères Abdoulaye Diop le lundi 30 mars, avec lesquels il a échangé sur le point de la situation et sur les moyens d'aller de l'avant aux fins de faire avancer le processus.

M. Hamdi a par ailleurs reçu hier, le 31 mars, une délégation de International Crisis Group, présidée par M. Jean Marie Guéhenno, qui est aussi actuellement en visite au Mali . Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur la situation actuelle au Mali et les perspectives de paix et sécurité au Mali, en particulier les efforts déployés par la MINUSMA à cet égard.

M. Hamdi a également tenu des discussions aujourd'hui, le premier avril, avec le Représentant Spécial de l'Union Européenne pour le Sahel, M. Michel Reveyrand-de-Menthon, actuellement en visite au Mali. Les discussions ont porté sur les efforts déployés par la médiation internationale et ses partenaires pour faire avancer le processus de paix.

En outre, le Chef de la MINUSMA a reçu aujourd'hui, le premier avril, le Directeur General de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), M. José Graziano da Silva. Les discussions ont porté sur l'impact de l'insécurité et l'instabilité sur le secteur agricole au Mali, en particulier dans les régions du nord et des projets de la FAO pour aider le pays et les des ménages vulnérables affectés dans la relance du secteur agricole.

La Force...de l'apprentissage



Il y a quelques semaines, la Force de la MINUSMA avait organisé un atelier de formation en soudure au niveau du Camp du contingent néerlandais dans le cadre d'un projet d'appui direct en faveur de la jeunesse malienne. Ce genre de projets est organisé ponctuellement de façon volontaire par les contingents, qui, suivant leurs spécialités et disponibilité se prêtent volontiers au jeu, en plus de leurs missions de sécurisation.

Cette formation fait donc partie d'un projet qui vise à promouvoir le sport comme vecteur de rassemblement communautaire et de paix au niveau des jeunes des différentes communautés. Pour ce faire, en prélude à l'atelier, et facilitée par l'intermédiaire du bureau de l'Information Publique de la Mission, la Force militaire de la MINUSMA a tenu des concertations avec les présidents des Conseils régional, communal et des cercles de Gao pour identifier trois terrains de football dans chacun des quatre cercles, pouvant bénéficier de l'installation de poteaux. En effet, le principe de cette collaboration entre la Force de la MINUSMA et les jeunes, est de lier l'utile à l'agréable. Il s'agit de former les jeunes à la fabrication de poteaux qui seront installés sur les terrains choisis afin de s'en servir comme cages de buts.

Suite à la fabrication des poteaux, sur demande de ces jeunes leaders, la force de la MINUSMA s'est mobilisée pour mettre sa capacité au profit de la jeunesse à travers une activité de transfert de compétences techniques en soudure. C'est dans ce cadre que les Conseils des jeunes ont nommé cinq participants par cercles pour bénéficier de cette formation.



Les travaux ont commencé par les jeunes de Bourem, qui avec les spécialistes du contingent de la MINUSMA ont appris différentes techniques du métier. « Nous partageons nos compétences avec les jeunes de Gao » a dit le responsable du projet au niveau de la Force militaire de la MINUSMA avant de poursuivre : « *le football est pris au sérieux à Gao, c'est la raison pour laquelle nous fabriquons des poteaux pour les jeunes de Bourem, Ansongo, Ménaka et Gao* » en expliquant par la suite, comment le sport peut réellement promouvoir la cohésion sociale et intercommunautaire.

Du côté des bénéficiaires, le représentant des jeunes, M. Ibrahim Ag Houssa affirme : « *Nous remercions la MINUSMA de cette initiative, car quelqu'un qui t'apprend un métier t'épargne du chômage* »

Un autre jeune nous dit : « *J'ai appris beaucoup de techniques au cours de cette journée, seulement le matériel nous manque pour pouvoir continuer notre travail. Nous espérons que nous aurons d'autres opportunités pour poursuivre ce métier* ».

La formation s'est ensuite poursuivie les jours suivants pour les jeunes des autres cercles.



La Réforme du Secteur de la Sécurité : la société civile au cœur du processus.

Paru Le 03/04

L'objectif fondamental de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) est de faire en sorte que les gens se sentent plus en sécurité. La RSS consiste à renforcer les structures, les lois et les règlements permettant d'avoir des institutions de sécurité efficaces, redevables devant la population et soumises au contrôle démocratique dans le cadre de l'Etat de droit et le respect des droits humains. C'est la raison pour laquelle, son processus doit, non seulement être partagé par le plus grand nombre mais également être soumis au contrôle de la société civile.

Mardi 31 mars s'est ouvert à l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP) Alioune B. Mbeye, et en présence du Ministre malien de la Sécurité et de la Protection Civile ainsi que l'Ambassadrice du Royaume du Danemark au Mali, un atelier sur le thème : « Contrôle démocratique de la Réforme du Secteur de la Sécurité : atelier d'information et de sensibilisation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali, en vue d'une appropriation nationale ». Etaient conviés à prendre part à ces échanges des 31 mars et 1er avril, des acteurs et experts du Secteur de la Sécurité, des responsables d'Organisations de la Société Civile (OSC), et de la presse.

Co-organisé par l'ONG National Democratic Institute (NDI) et la Section RSS de la MINUSMA, cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un programme sous régional initié par le NDI, avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Danemark et la Norvège. « Ce programme qui couvre le Burkina Faso, le Niger et le Mali, vise à contribuer à la stabilisation du Sahel et à la promotion de la paix, à travers un contrôle démocratique, effectif et responsable du secteur

de la sécurité dans ces trois pays » a déclaré le Directeur Résident d'NDI, le Docteur Badié Hima, lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier. L'ambition de ce programme est de renforcer et de professionnaliser les acteurs nationaux des trois pays dans la prise en charge et la gestion des questions sécuritaires, suivant les normes professionnelles et démocratiques, pour assurer la sécurité des populations qui sont les ultimes bénéficiaires de ce programme. Dans chacun de ces trois pays, le programme s'appuie sur trois partenaires principaux que sont : les Ministères en charge de la Sécurité, l'Assemblée Nationale et la Société Civile. « Ce sont là les trois maillons selon nous, essentiels et vitaux, d'une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Sur le plan sécuritaire et avec en toile de fond, l'adoption de la loi de programmation militaire, par l'Assemblée Nationale du Mali le 20 février 2015, la question de la gouvernance du secteur reste un véritable sujet de préoccupation dans le pays » a ajouté le M. Hima.

Le but de l'atelier est donc clair et au-delà capital : permettre à la Société Civile d'exercer un contrôle sur la Réforme du Secteur de la Sécurité en lui donnant les outils nécessaires. Partenaire de cette activité la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement Démobilisation et Réinsertion (RSS/DDR) de la MINUSMA, apporte un soutien stratégique et technique de poids avec entre autre, la mise à disposition d'experts, ou encore le développement des termes de références et l'élaboration de l'agenda de l'atelier. Obtenir un appareil sécuritaire efficace et républicain est d'une telle importance que l'inclusion de la Société Civile dans le contrôle de la Réforme du Secteur de la Sécurité est d'une évidente nécessité.





« Notre mandat nous confère la responsabilité et le rôle d'appuyer les acteurs nationaux, mais aussi de travailler avec les acteurs internationaux du domaine comme les ONG telles qu'NDI. Cet atelier est le deuxième du genre, le premier a été tenu avec les députés de l'Assemblée Nationale du Mali, afin de mieux les informer sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la RSS. Non seulement sur les aspects liés aux lois, mais également au contrôle de l'exécutif qu'ils doivent exercer, à travers notamment, le vote et le contrôle des budgets, car c'est par eux que tout doit passer », a expliqué M. Eric Blaise, Officier de RSS/DDR à la MINUSMA.

Informer et former pour suivre et évaluer

Des exposés d'experts suivis de travaux de groupes, telle fut, durant ces deux jours, la méthode choisie par les organisateurs pour informer et former les participants au concept de Réforme du Secteur de la Sécurité. Ainsi, des experts des forces de défense et de sécurité maliennes mais également de la MINUSMA, ont exposé de nombreux thèmes tels que : « Les principes de la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (GSS) et de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) », ou encore « La RSS au Mali ».

Cet atelier aura permis aux acteurs de la Société Civile malienne de repartir mieux préparés, grâce notamment aux présentations faites par les experts de la MINUSMA. « Au cours de nos présentations, nous avons pu exposer les cas d'autres pays comme la République Démocratique du Congo (RDC), mais également exposer l'approche des Nations Unies dans le domaine de la RSS avec les dix principes directeurs pour obtenir une bonne réforme, et enfin, une dernière présentation sur l'appropriation nationale via les principes de bases de la gestion de la réforme qui sont : une vision

commune de la sécurité nationale, la capacité des acteurs pour la mise en œuvre, le financement et le suivi et l'évaluation de la Réforme. » a déclaré M. Blaise.

Parvenir à une implication réelle et efficace de la Société Civile dans la RSS, nécessite que celle-ci soit indépendante et à « hauteur de situation », tant au niveau technique que matériel. Ainsi, durant ces deux jours, ses forces et faiblesses ont été répertoriées et un plan d'action a été élaboré pour qu'à terme, elle puisse être efficace pour assumer le suivi et l'évaluation effective de la RSS.

Pour les autorités maliennes l'importance de la Réforme et l'implication de la Société Civile ne sont plus à démontrer et relève aussi, d'une volonté politique claire, déjà affichée au plus haut niveau de l'Etat. « Je voudrais me féliciter du choix de la thématique sur la RSS qui reste au cœur des axes prioritaires de l'action gouvernementale définie par le Président de la République [...] Le gouvernement est convaincu qu'une grande participation de la société civile peut apporter beaucoup à cette réforme. Nous estimons qu'il est indispensable de rassembler l'ensemble des filles et fils du pays, afin de créer les conditions nécessaires à la réussite des missions de la Réforme », a ainsi affirmé le Général Sada Samaké, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, avant de déclarer ouvert cet atelier.

En coordonnant les efforts des partenaires internationaux et en appuyant l'Etat et les acteurs locaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la RSS, la MINUSMA à travers la Section RSS/DDR, met ainsi en œuvre un pan important du mandat de la MINUSMA. La réussite de la RSS demeurant une étape cruciale sur le chemin de la stabilisation du Mali.

Tombouctou : La MINUSMA aide à la formation en police judiciaire et en Police Technique et Scientifique

Paru Le 02/04

La Préfecture de Tombouctou a accueilli une formation sur la Police judiciaire et la Police technique et scientifique du 16 au 27 mars, au profit de 21 éléments des Forces de sécurité maliennes, 11 d'entre eux appartenant à la Police et 10 autres à la Gendarmerie malienne. Organisée par la composante Police des Nations Unies de la MINUSMA (UNPOL), cette formation avait pour but de renforcer les capacités des participants dans ces domaines.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de formation, élaboré conjointement par l'équipe régionale d'UNPOL de la MINUSMA à Tombouctou et les responsables des corps des Forces de sécurité maliennes.

Présente à la cérémonie d'ouverture de la formation, la Cheffe du Bureau de la MINUSMA, Mme Cecilia Piazza, a remercié la composante UNPOL de la Mission pour l'entretien d'une dynamique de partage d'expériences avec les Forces de sécurité maliennes, à travers des programmes spécifiques.

Durant ces deux semaines, les stagiaires ont pu renforcer leurs connaissances sur les attributions des Officiers de police judiciaire, le cadre juridique d'une enquête de police judiciaire, les procès-verbaux de saisine et de constatations, l'éthique, la déontologie et la discipline. Des aspects plus techniques tels que la procédure, la prise d'empreintes digitales, les moyens d'ouverture d'enquête de police judiciaire, la gestion communautaire de la sécurité, ont aussi été abordés. Les formateurs ont profité de cette opportunité pour sensibiliser les stagiaires aux droits de l'homme, aux

violences basées sur le genre, aux dangers des mines et les engins explosifs, aux maladies sexuellement transmissibles ainsi que la maladie à virus Ebola.

Selon le Commandant de Légion de Gendarmerie, Baba Bagayoko, les thèmes des formations ont été choisis pour permettre aux éléments de la Police et de la Gendarmerie malienne de renforcer leurs connaissances et d'améliorer leurs performances au service de la population.

Réunis en groupes de quatre lors des ateliers, les participants se sont exercés sur des cas pratiques comme la rédaction d'un procès-verbal de perquisition, de saisine, de constatation, de transport sur les lieux et d'audition; ainsi que la gestion d'une scène d'infraction.

« Cette formation de deux semaines nous a permis de renouveler nos connaissances et aussi d'apprendre de nouvelles choses. En particulier, j'ai surtout retenu le fait qu'un prévenu doit être considéré et traité comme un innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée », a déclaré l'Adjudant Mamadou Diallo de la Gendarmerie nationale, tout en ajoutant qu'il se sent mieux outillé pour l'exercice de son travail.

« Je suis édifié sur les droits des mineurs en conflit avec la loi. Je sais qu'il ne faut pas divulguer des informations sur l'identité d'un enfant même déclaré coupable ; et aussi la violation de cette prérogative pourrait entraîner des sanctions », a repris le sergent Mamay Kanté après avoir suivi le module sur les droits des enfants en conflit avec la loi lors de l'enquête préliminaire.



Mopti : 3 nouveaux projets approuvés pour un montant de plus de 52 millions de FCFA

La réalisation d'une adduction d'eau potable à Kani-Gougouna (Commune de Wadouba dans le Cercle de Bandiagara) pour un montant de 23 110 200 FCFA ; La dotation en vache et la réhabilitation de la ferme laitière de la coopérative des Femmes « Yiriwèrè nema » de Boni (Cercle de Douentza) pour un montant de 16 952 400 f ; et l'électrification de l'Administration Municipale ainsi que du Centre de santé de la Commune de KONNA (Cercle de Mopti) pour un montant de 12 134 750 FCFA...C'est donc au total plus de 52 millions de francs CFA, qui dans quelques mois, seront injectés dans ces différentes localités de la Région de Mopti par la MINUSMA à travers ces trois Projets à Impact Rapide (QIPs : Quick Impact Project).

Ces annonces ont été faites à l'issue du deuxième comité local d'approbation des QIPs pour l'année 2015. La réunion s'est tenue le 30 mars dernier par Le Bureau régional de la MINUSMA de Mopti, sous la présidence de son chef, M. Ousmane KANE, en présence de l'administrateur régionale (RAO), des représentants des sections des Affaires Civiles, de la Stabilisation et Relèvement et de l'UNPOL de la MINUSMA ainsi que du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA).

Selon Amadou KOLA de la section stabilisation et relèvement à Mopti, « l'objectif de cette réunion est d'étudier et

d'évaluer les différents projets à impact rapide qui ont été soumis par les différentes sections de la MINUSMA afin d'être approuver pour financement ».

C'est dans ce cadre que les trois projets portés par la division régionale des Affaires civile de Mopti ont été approuvés par le comité.

Le montant exact de l'ensemble de ces projets est de 52 197 350 FCFA entièrement financé par la MINUSMA sur le Fond QIP de la Mission. Ayant pour but de profiter au plus grand nombre, ces projets seront exécutés par des entreprises de la région.

Pour Anastasie Nyirigira, cheffe régionale de la Division des Affaires Civiles de Mopti, « *les projets approuvés contribuent à la restauration de l'autorité de l'Etat, à la réduction et prévention des conflits mais aussi au rétablissement de la confiance des populations dans le processus de la paix* ». Et spécifiquement « *la réalisation de ces projets aura plusieurs impacts : notamment la provision rapide des services administratifs, l'amélioration de la qualité des services pourvus par le CSCOM. Elle donnera de l'eau potable aux habitants du village de Kani-gougouna tandis que les femmes de Boni auront accès aux revenus économiques leur permettant d'assurer le bien-être de leurs familles.* »





Photo à usage d'illustration

Ces 3 projets viennent s'ajouter aux 7 autres déjà approuvés, pour un coût de 151 500 000 FCFA. La majeure partie de ces QIPs sont en cours d'exécution dans la région de Mopti, ils concernent notamment : les prisons de Tenenkou et Douentza ; les réhabilitations des locaux de la police, de la gendarmerie, de la garde et de la protection civile de Sévaré ; mais également les projets de délimitation des passages des animaux dans cinq cercles de la région.

Avec ces trois nouveaux projets à impact rapide, ce sont près de 200 millions de francs CFA qui sont investis par l'ONU, pour soutenir les populations de la région de Mopti et contribuer ainsi à la consolidation de la paix et à la facilitation de l'établissement d'une dynamique efficace de réconciliation entre les communautés.

A propos des "QIPs"

Les QIPs sont les Quick Impact Projects, en français : Projets à Impacts Rapides. Ils visent à contribuer au relèvement du pays à travers des appuis matériels ciblés en direction des communautés. D'un montant maximal de 50 000 dollars par projet (soit environ 25 millions de francs CFA), leur exécution est confiée à des entreprises locales pour une durée n'excédant pas 6 mois. Menés par la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA sur recommandation des Sections Substantives comme les Affaires Civiles, UNPOL ou encore les Affaires Judiciaires et Pénitentiaires, à ce jour, plusieurs dizaines de QIPs sont envisagés dans le nord du Mali et plus de 10 sont déjà en cours de réalisation. Qu'il s'agisse de la rénovation d'infrastructures de l'Etat, d'aménagements pastoraux ou encore de soutien à des associations, des QIPs ont été menés dans de nombreux domaines. Des postes de police, des prisons ont été rénovés, mais également des machines à coudre ou encore des motos pompes ont déjà été offertes aux communautés par la MINUSMA.



Photo à usage d'illustration

Communiqués

Paru Le 02/04

Enquête de l'ONU sur la manifestation violente du 27 janvier 2015 à Gao, au Mali Déclaration attribuable au Porte-parole du Secrétaire général

L'équipe d'enquête, mise en place par le Secrétaire général afin d'établir les faits concernant la manifestation violente qui a eu lieu le 27 janvier 2015 à Gao, au Mali, aux abords du bureau régional de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), a présenté son rapport.

L'enquête a établi que des membres d'une unité de police constituée de la MINUSMA ont fait usage de la force de manière excessive et non-autorisée contre des civils pendant la manifestation, entraînant la mort par balle de trois manifestants et en blessant quatre autres.

L'enquête a par ailleurs établi que certains manifestants et organisateurs de la manifestation sont également responsables de la tournure violente qu'a prise la manifestation, avec notamment, des cocktails Molotov, des jets de pierres et des tentatives de forcer le périmètre de sécurité du bureau régional de la MINUSMA. L'enquête a noté que les forces de sécurité de la MINUSMA ont été laissées seules face aux manifestants, et ce, en violation des accords avec le pays-hôte sur le statut de la MINUSMA. Cinq policiers de la MINUSMA ont été blessés lors de l'événement.

Le Secrétaire général regrette profondément les pertes en vies humaines et les blessures encourues suite à l'usage excessif de la force par des éléments de la MINUSMA au cours de cet événement. Il condamne ces violations des directives de la MINUSMA sur l'utilisation de la force. Le Secrétaire général s'engage à veiller à ce que les personnes impliquées soient tenues pleinement responsables de leurs actes.

Des mesures ont été prises à cet effet avec les autorités maliennes et les autorités nationales du contingent contributeur mis en cause. Le Secrétaire général encourage également le gouvernement du Mali à prendre des mesures pour prévenir de tels incidents à l'avenir. Les procédures de gestion de crise, ainsi que de communication et de gestion au sein de la MINUSMA, seront en outre revues.

Le Secrétaire général s'engage à veiller à ce que la justice soit rendue en conformité avec les pratiques locales et les procédures appropriées des Nations Unies. A cet égard, la MINUSMA est en contact avec les autorités locales, ainsi qu'avec les individus et familles concernés.

Au nom des Nations Unies, le Secrétaire général présente ses excuses les plus sincères aux victimes et à leurs familles. L'Organisation des Nations Unies, et la MINUSMA en particulier, demeurent résolues dans leur soutien à la stabilisation du Mali.

New York, le 2 Avril 2015



Communiqués

Paru Le 04/04

Le RSSG à Alger : « Dans le contexte actuel, le temps est l'ennemi de la paix et de la stabilité au Mali d'où la nécessité de rapidement conclure l'accord de paix »

Alger, le 4 avril 2015 – Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) M. Mongi Hamdi se trouve dans la capitale Algérienne depuis hier, afin de poursuivre les consultations avec le chef de file de la Médiation et Ministre des Affaires Etrangères de l'Algérie, H.E.M. Ramtane Lamamra, et une délégation de la Coopération en vue du paraphe de l'Accord de paix par la Coopération dans les meilleurs délais.

Au cours des consultations, la Coopération a réaffirmé son engagement au processus d'Alger en cours et a réitéré sa volonté à aller de l'avant en vue du parachèvement de l'accord le plus rapidement possible.

« Les défis auxquels le Mali est confronté sont multiples et nécessitent l'engagement ferme de tous les maliens pour y faire face. La signature de l'accord est une étape nécessaire et cela doit être parachevé le plus rapidement possible », a déclaré M. Hamdi. « La MINUSMA sera toujours aux côtés des maliens et continuera à soutenir tous les efforts en faveur de la paix et de la stabilité au Mali », a-t-il conclu.

Paru Le 05/04

Des civils innocents victimes d'une attaque ce matin à Gao

Bamako, le 5 avril 2015 - Aux alentours de 6:00 ce matin, au moins 3 roquettes ont été tirées sur la ville de Gao. Les rapports préliminaires indiquent que l'une d'entre elles a atteint une maison, entraînant la mort d'une femme et blessant deux autres civils actuellement en cours de traitement à l'hôpital de Gao.

Une équipe de la MINUSMA s'est immédiatement rendue sur place et assistera les autorités maliennes dans leur enquête.

Les Forces de Police de la MINUSMA ont également renforcé présence et patrouilles dans la ville et ses environs.

La MINUSMA condamne fermement cette attaque terroriste sur les populations civiles innocentes.

La MINUSMA met tout en oeuvre pour que de tels agissements cessent et que les personnes impliquées répondent de leurs actes devant la Justice.

La MINUSMA demeure résolue dans son soutien à la stabilisation du Mali.





Ensemble, réussir la paix

Retrouvez-nous sur:



<http://www.minusma.unmissions.org>



<http://www.facebook.com/minusma>



http://twitter.com/UN_MINUSMA



<http://www.youtube.com/minusma>



<http://www.flickr.com/photos/minusma>

MINUSMA HEBDO